L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 24 AVRIL 1895.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Avantageusement situées

—ET—

REMUNERATIVES

Dans les Deuxième et Troisième Districts.

No 819 et 821 rue Galvez, entre Dumaine et Ste-Anne, MAISON DOUBLE.

No 338 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, JOLI COTTAGE.

No 354 (ancien) rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus, MAISON DOUBLE.

No 356 (ancien) rue Robertson, Cottage en bois avec Ecurie.

Emile Dussuau et als vs Gilbert et Coelie Pérez.

No 45,172—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, 8 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 19 mars 1895, et aussi conformément aux délibérations et recommandations d'une assemblée de famille homologuée le 2 avril 1895, par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec mesurant 31 pieds 3 pouces rue Robertson sur une profondeur de 60 pieds, plus ou moins, en mesure américaine. Etant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau de Nicholas Mandry, par acte pardevant Octave de Armas, notaire, le 20 décembre 1879. Les améliorations sont connues par le No 356 (ancien numéro) rue Robertson et consistent en un cottage en bois ayant 2 chambres, un grand hangar dans le fond et écurie.

2° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Trémé, Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Columbus, Villeré et Kerlerec, mesurant 31 pieds 3 pouces de face rue Robertson, en mesure américaine, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes parallèles, en mesure française, le dit lot de terre doit être mesuré d'une distance de 62 pieds 6 pouces ou à peu près, du coin des rues Colombus et Robertson; aussi avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant la même propriété acquise par Emile Joseph Dussuau par achat, de Mme C. Olivaird, par acte pardevant Onesiphore Drouet, notaire, novembre 1867.

Les améliorations consistent en une maison double contenant trois chambres de chaque côté, citerne de chaque côté, lieux d'aisances, écurie dans le fond, le gaz partout, etc., connue par le numéro municipal 354 rue Robertson.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Trémé, dans le Troisième District de cette ville, désigné comme le No 2, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Kerlerec, Villeré et Robertson; le dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau, a acquis par achat de P. Landes, par acte pardevant Courbe Ladreyere, ancien notaire, le 3 mai 1851.

Les améliorations consistent en un joli cottage ayant un vestibule sur le côté, salon, salle à manger, 5 chambres à coucher et cuisine, lieux d'aisances, citerne, hangar à charbon, joli jardin sur le côté, le gaz partout, connu par le numéro municipal 338 rue Robertson.

4° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine et faisant partie du lot de terre désigné par le No 1 sur un plan dressé par Giroux et Castaing, le 29 mars 1851, déposé en l'étude d'Achille Chiapella, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à la rue Galvez sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté de la rue Dumaine par la portion restante du dit lot No 1, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Etant la même propriété que le feu Emile Joseph Dussuau a acquis par l'achat d'une moitié indivise par acte pardevant Onésiphore Drouet, ancien notaire, le 14 mars 1860, et de l'autre moitié indivise de celle de P. Avril, par acte passé pardevant le même notaire, le 13 novembre 1865.

Les améliorations consistent en une maison double à un étage avec mansarde, deux chambres et une galerie de chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, bâtisse au fond ayant deux chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par les nouveaux numéros municipaux 819 et 821 rue Galvez.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets de l'acquéreur, divisés en coupons pour satisfaire les parts respectives des héritiers, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèque et liens du vendeur et privilèges sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devra faire assurer les bâtisses sur la dite propriété pour leur entière valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets et de transférer la police d'assurance au porteur ou porteurs des dits billets et finalement de payer tous les honoraires d'avocats, lesquels honoraires sont par ceci fixés à cinq pour cent sur le montant en procès dans le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou quelque partie de cela.

L'acquéreur paiera en sus et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année courante (1895). L'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication afin de lier la vente.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 avril—4 10 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Domingo

No 44,105.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Célestine, Champs-Elysées et Joséphine, désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, député-voyer, en date du 15 février 1873 et mesurant d'après le dit plan en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1895 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente, pardevant Jno B Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—av 3 10 17 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Faisant Face au Chemin de Gentilly et au Chemin de la Crète.

Succession de J. H. Doescher et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,577.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 15 mai 1895, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1895 et signé le 4 mars 1895 par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située à Gentilly, Troisième District de cette ville, désigné par le No 11, d'après un plan dressé par C. A. de Armas, daté le 10 décembre 1867, et déposé au bureau de A. Dreyfous, notaire en cette ville, sous le No 55, du livre No 1 des plans; d'après le dit plan la dite portion de terre mesure 205 pieds 4 pouces de face au chemin de la Crète, sur une profondeur de 11 arpents 22 toises et 5 pieds, ou 2,206 pieds 2 pouces et 6 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 10, appartenant à la veuve et les héritiers de feu François Grillot, sur une profondeur de 11 arpents 26 toises et 2 pieds ou 2,278 pieds 7 pouces et 2 lignes, en mesure américaine, sur la ligne de côté la séparant du lot No 12, appartenant à Mme veuve Catherine Roll, et une largeur de 198 pieds 3 pouces sur la ligne, en mesure américaine, la séparant de la propriété du Louisiana Jockey Club.

2° Et une portion de terre aussi désignée sur le dit plan et déposé au bureau du dit notaire Dreyfous et située en avant de la propriété ci-dessus décrite et mesure à peu près 180 pieds de face sur le Chemin de la Crète, 211 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur le Chemin Gentilly, sur une profondeur sur la ligne qui la sépare de la propriété de Mme Vve Rolle, de 132 pieds 7 pouces et 2 lignes, et courant du Chemin de Gentilly au Chemin de la Crète, et sur une profondeur d'à peu près 116 pieds sur l'autre côté sur la rue Castiglion. Les portions de terre ci-dessus décrites ont été acquises par le dit John Henry Doescher, pendant la communauté qui a existé entre lui et sa femme, Charlotte Hoffman, de Edward Bermudez, par acte spécial pardevant Albert Dreyfous, notaire en cette ville, le 28 février 1872, enregistré dans le C. O., livre 101, folio 143.

Cette partie de la propriété composée de la moitié la plus rapprochée de la propriété adjacente de Mme Veuve Catherine Rolle, et mesurant à peu près 90 pieds au Chemin Gentilly sur toute sa profondeur à l'arrière de la propriété du Louisiana Jockey Club, est vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1895 au taux de $15 par mois; une copie du dit bail peut être vue au bureau des encanteurs.

Conditions—Comptant, ou un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans pour billets portant hypothèque spéciale, avec 8 0/0 d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour 1895 en sus du prix et déposera 10 0/0 du montant de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 avril—11 14 17 24—mai 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

504 et 504 1/2 anciens Nos rue des Remparts,

Entre Champs-Elysées et Marigny,

Bâtisse double très élégante et presque neuve.

661 et 665 anciens Nos rue Royale, entre les rues Louisa et Clouet.

Cottage simple élevé, Large Bâtisse à deux étages à l'arrière avec écurie.

Succession de John Buckett.

No 45,040—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 723 (ancien No 155) rue Commune.—MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 mars 1895, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 12 et 13 dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Royale, Louisa et Clouet, dans le Troisième District de cette ville. Le lot No 12 mesure 34 pieds 8 pouces de face rue Royale, sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes égales et parallèles et le lot No 13 touche au lot No 12 et mesure 34 pieds 7 pouces de face rue Royale sur une profondeur de 159 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, toutes en mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé avec un corridor, sept chambres, hangar, puits et citerne, aussi une bâtisse double ayant 8 chambres, citerne, grande bâtisse à deux étages dans le fond, s'étendant de toute la largeur des deux lots et ayant six chambres et deux cabinets, écurie, poulailler porte cochère, citerne, lieux d'aisances, etc., le tout couvert en ardoises et portant les numéros municipaux 661 et 665 rue Royale.

2. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le lot No 5. L'ilet est borné par les rues Remparts, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, sur un plan daté 30 juillet 1836, et déposé comme plan No 17 dans le livre des plans de T. Tureaud, alors notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds 3 pouces et demi de face sur la rue Remparts, par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double presque neuve avec 5 chambres de chaque côté, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc., et connu par les Nos municipaux (anciens) 504 et 504 1/2 rue Remparts, aussi en vertu du même ordre, sur la même date ci-dessus pour le compte de la dite succession, il sera vendu à 10 heures du matin précises au No 661 (ancien) rue Royale—

Une boite d'outils, vieux buffet, lit, bureau, table, etc.

Conditions pour les meubles, comptant sur adjudication, pour la propriété foncière, une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, représenté par billets de l'acquéreur avec les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera les taxes de 1895 et déposera 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant H. P. Labatut, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20mars—20 27—avril 3 10 17 24

La Vente Phénoménale des CIGARES DE LA HAVANE,

Faits à la main de la célèbre marque

ROBERT MANTELL,

et celle non moins célèbre des cigares à 5 cts d

PARK,

Egalement faits à la main prouvent leur supériorité.

31 mars—31f

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

PLANTATIONS DE VALEUR EN LOUISIANE,

—DANS LES—

PAROISSES NATCHITOCHES

—ET—

ST-MARTIN.

Jeudi, 25 Avril 1895.

PAR CURTIS & WALMSLEY, Wm P. Curtis, encanteur—Bureau (ancien No 9) No 137 rue Carondelet—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, à midi, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 22 novembre 1894, dans l'affaire de L. J. Carroll vs les successions de D. R. Carroll et femme et als., étant le No 42,642 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane et commençant sur la rive droite de la rivière aux Cannes en descendant, contenant cent acres ou arpents plus ou moins, bornée en amont par les terres de Joséphine Dupré, en aval par les terres d'Eluther Brosset, dans le fond par les terres de A. Marinovich, et de face par la rivière aux Cannes, et étant la même propriété acquise par le présent vendeur de M. R. P. Hutson par acte de vente passé pardevant le soussigné George W. Kearney, le 27ème jour de mai 1876.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse de Natchitoches, Etat de la Louisiane, sur Old River, bornée en amont par les terres de Firmain Lattier, appartenant autrefois à feu Louis Cherallier, à l'est par les terres appartenant à Phanor Prudhomme et François Roubien, en aval ou au sud par les terres de Clément Rachals, et à l'ouest par Old River, et s'étendant jusqu'aux terres de feu Louis Cherallier, et contenant (500) cinq cents acres plus ou moins. L'intérêt du défendeur G. J. Chevallier, étant environ (43) quarante-trois acres en indivision.

3°. Une plantation connue comme la terre de V. J. Rachal, faisant face sur la Petite Rivière, borné en amont par les terres de la Veuve De Rousseau, et en aval et dans le fond par L. A. Sels, contenant 188 acres, avec les améliorations qui s'y trouvent.

4° Premièrement—Une certaine portion de terre, située dans la paroisse St Martin, à une distance d'environ trois milles du village de St-Martinsville, près du Grand Bois (Big Wood), mesurant douze arpents de face sur la ligne du fond des premiers quarante arpents de la rive gauche du Bayou Tèche sur une profondeur de quarante arpents, bornée au nord par les terres —— au sud par les terres appartenant autrefois à Alexandre Judice, à l'est par les terres appartenant autrefois à Levis de Fontenette, et à l'ouest par les terres appartenant autrefois à Urain Lenormand, et ensemble avec la dite portion de terre, toutes les bâtisses et améliorations qui y sont érigées.

Deuxièmement—Une plantation sucrière, située dans la paroisse St-Martin contenant plus de cinq mille arpents de superficie de terre, bornée au nord par les terres de Alexandre De Clouet et par les terres, autrefois terres publiques. Les propriétaires actuels sont inconnus; au sud par les terres appartenant autrefois à Edward Simon, les héritiers de J. B. Bellocq, Edmond Le Blanc, Léonard Ransonnet et Nicholas Provost; à l'est par des terres marécageuses, et à l'ouest par le bayou Tèche; ensemble avec la maison de résidence, la maison du surveillant, la sucrerie, le moulin, la machine à vapeur et appareils, écuries, entrepôts pour le maïs, cases à nègre et toutes les autres bâtisses et améliorations là-dessus érigées et y appartenant; à l'exception de la propriété ci-dessus décrite les suivantes lesquelles sont inclus dans les limites ci-dessus données à savoir:

Premièrement—La portion de douze arpents de face sur une profondeur de quarante arpents ci-dessus premièrement décrite et particulièrement hypothéquée à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

Deuxièmement—Cette portion de la propriété décrite dans le procès-verbal de la vente de la propriété appartenant à la succession de François D. Chrétien, signé et exécuté le 20 janvier A. D. 1860 par Pierre Gray, encanteur publique pour la paroisse St-Martin, et décrit comme une plantation, située dans la dite paroisse sur la rive gauche du Bayou Tèche, à un mille de St-Martinville, mesurant douze arpents de face au dit Bayou et quarante arpents de profondeur, borné au haut par la plantation d'Alexandre De Clouet et au bas par les terres de Charles Durand, avec un morceau de terre boisé mesurant un arpent et un quart d'arpent de face, sur une profondeur de quarante arpents, borné au nord par les terres de Darcourt Landry et au sud par les terres de Charles Laudry. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Troisièmement—Cette portion de la propriété vendue en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de paroisse pour la paroisse St-Martin, le 25me jour de janvier A. D. 1872, et décrite dans le procès-verbal de la vente comme étant une plantation dans la paroisse St-Martin, touchant au côté est du Bayou Tèche sur les limites supérieures de la ville St-Martinville, mesurant jusqu'ici dix arpents de face au bayou, sur une profondeur de quarante arpents, l'étendue superficielle qui a été réduite par vente des lots de terre précédemment faite par l'ancien propriétaire, qui alors faisait partie de la dite plantation, qui mesure maintenant sur une étendue superficielle de trois cent quatre-vingt douze 80/100 d'arpents. Conformément à un plan du voyer, fait par S. V. Martin, voyer de paroisse et annexé au dit procès-verbal. Et aussi un morceau de terre boisé, situé en un endroit connu sous le nom de Big Woods, dans la dite paroisse, étant anciennement une partie de la dite plantation de Charles Durand. Le dit morceau mesurant cinquante acres de superficie et qui a été acheté par Rosina E. McKinney, épouse de R. F. F. French.

La propriété faisant l'objet de cette vente est la même propriété hypothéquée à Daniel R. Carroll par George W. Bancher, conformément à un acte pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, daté le 20me jour de juillet A. D. 1875, et enregistré au bureau du recorder de la paroisse St-Martin, le 15me jour de janvier A. D. 1875, dans le livre d'hypothèque W., pages 663 à 668 inclusivement, No 8,999.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; la balance à un paiement égal de un et deux ans, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spécial sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles comme assurance et honoraires d'avocats. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1895 et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente, pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 22 33 24 25

PAR KINGSTON & HORN.

Annonce judiciaire—Propriété cottage dans le troisième district, No 79 rue Annette entre Villeré et Robertson—A l'encan—Succession de Salvador Gabriel—No 45,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR KINGSTON & HORN—W. D. Kingston, encanteur, bureau, 347 rue Carondelet. — MERCREDI, 8 mai 1895, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50, 52, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus et daté et signé le 1er avril 1895, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 17, ilet 39, borné par les rues Annette, Villeré, Robertson et St-Antoine; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds. Les améliorations sur le dit lot de terre sont un cottage connu par le No 79 rue Annette, ayant 3 chambres et cuisine. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans, garanti par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente. Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, au frais de l'acquéreur.

7 av—7 17 24—1 8 mai

FER MIGNON

TRÈS EFFICACE contre: CHLOROSE ANÉMIE FAIBLESSE

FER MIGNON

ENRICHIT LE SANG RÉTABLIT LES FORCES DONNE APPÉTIT

PARIS, 26, rue Bergère. Nlle-ORLÉANS: J.-L. LYONS & Cie.

AFFECTIONS D'ESTOMAC, SANG PAUVRE ANÉMIE, MANQUE DE FORCES FIÈVRES ET SUITES DE FIÈVRES

QUINA-LAROCHE

PARIS 15, rue Drouot. SIX MEDAILLES D'OR RÉCOMPENSE DE 16,600 Fr NEW-YORK Fougera & Cie

Quinium Labarraque

VIN FÉBRIFUGE TONIQUE ET DIGESTIF

« Le QUINIUM LABARRAQUE est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de Quinquina. »
ROBIQUET, Professeur à l'École de Pharmacie de Paris.

« L'administration du Quinium, continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique auquel les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle*, une *augmentation de puissance digestive* et, par suite, un mieux-être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. »
(*Annuaire de médecine pratique.*)

NOTA. — En raison de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

PARIS, 19, rue Jacob — Maison L. FRÈRE — A. CHAMPIGNY & Cie Sucrs — 19, rue Jacob, PARIS
ET DANS LA PLUPART DES PHARMACIES DE TOUS LES PAYS

VENTES A L'ENCAN.

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE DESIRABLE

Dans le Premier District,

Coin des rues Cypress et Locust,

Loué à $18.00 par mois.

Succession de Patrick Flanigan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 45,187.

PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, le 24 avril 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 50 et 52 rue Baronne, Stand No 4, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 18 mars 1895, il sera vendu la propriété ci après décrite appartenant à la dite succession, à savoir—

Un certain lot de terre, aussi avec le joli cottage double en bois (couvert en ardoises), situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 263 dans l'ilet borné par les rues Julie ou Florida Landing, Cypress, Magnolia et Locust. Le dit lot forme le coin des rues Locust, maintenant Sud Robertson, et Cypress et mesure trente-sept (37) pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds et de face à la rue Cypress. Les améliorations consistent en un cottage double substantiellement bâti, ayant 3 chambres en dedans de chaque côté, hangars, citernes, etc., et portant les Nos municipaux 707 et 709, nouveaux numéros, rue Locust, maintenant Sud Robertson.

Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 an, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et payables dans un an de la date de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; les améliorations devant être assurées, et les polices d'assurance transférées aux détenteurs des billets; les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1895, en sus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de la vente seront requis des acquéreurs.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Plan à la Bourse.

21 mars—21 27—av 3 10 17 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Meubles de choix et attrayant, consistant d'un Piano, d'un joli salon, miroirs pour manteaux de cheminées, chambres à coucher, armoires à glaces, buffet, réfrigérateur, bibliothèque, berceuses, candélabres, tapis, consolepieds, tableaux, rideaux, baignoire, porte-manteaux, stove et batterie de cuisine, faïence et verrerie, articles d'ornements et de fantaisie, etc., le tout étant le contenu d'une maison élégamment meublée.

Cleveland Stone Co. versus Charles P. Collom.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,932—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendus le 15 avril 1895 et signé le 19 avril 1895, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 26 avril 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, No 689 rue des Magasins, vieux numéro, près de l'encoignure de la rue Première, le contenu des dits lieux consistant en un grand lot de meubles de maison assortis et de valeur, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

20 av—20 au 26 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif.

Meubles de bureau de valeur, bureaux, secrétaire pliant, grands bureaux, chaises, tabouret, coffres-forts en fer.

Aussi un lot d'échantillons de mélasses en barils.

Barils, outils, damejeannes, échelles, boîtes à échantillons, etc, etc.

Williams, Richardson Co. Limited vs Robert H. Chaffe Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 45 606—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 avril 1895, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 24 avril 1895, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au nouveau No 208 rue Tchoupitoulas et nouveau No 211 rue South Peters—

Le contenu et installations et autres articles que contient le dit bureau au dit local, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 avril—19 au 24 inc

Guérison du DIABÈTE

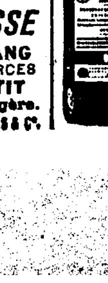

LE VIN URANÉ Pesqui

Fait diminuer de 1 gr. par jour Le SUCRE DIABÉTIQUE

Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS J.-L. LYONS & Co

Vente en gros: PESQUI, Bordeaux.

TOUT NEUF! QUI ONT A PEINE SERVI —ET DE— SECONDE MAIN! PIANOS PLEYEL! —A DES— PRIX RAISONNABLES. —AUSSI DES— Instruments Américains des Meilleures Fabriques.

GRUNEWALD'S, No 715 rue du Canal.

24 jan—1 a

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

Actif, valeur réelle $5,820,322

Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales

JULES TUYES, Agent-Résident.

WM M. RAILEY & CO., Agents pour l'Etat.

29mai94—1an 39 RUE CARONDELET.

Les NOMBREUX MEDECINS qui EMPLOIENT la SOLUTION PAUTAUBERGE au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CRÉOSOTÉ la considèrent comme le remède le plus sûr et le plus efficace contre les MALADIES de POITRINE la PHTISIE, les BRONCHITES CHRONIQUES, les TOUX OPINIATRES, l'INFLUENZA

Les Capsules Pautauberge s'emploient dans les mêmes cas et conviennent aux personnes qui ne veulent pas prendre la créosote sous forme de solution.

Chez L. PAUTAUBERGE, 22, r. Jules-César, Paris, et dans les principales Pharmies

LA FARINE DUTAUT EST LE MEILLEUR ALIMENT DES ENFANTS. — 40 Ans de Succès

PARIS, 9, r. Guillemites. New-Orleans: FOUGERA, LYONS & Cie, 42, Camp Street.

Pianos DE HAUT RANG

WEBER,	EMERSON,	HARDMAN,
Blasius,	Lindeman,	Needham,
Ludwig,	Gilbert,	Standard,

JUNIUS HART, 1,001 RUE DU CANAL.

1er sept—1 an—dim.mar.jeu

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées Mercredi, Samedi et Dimanche,

Le grand engagement de

Mme REJANE

Sous la direction d'Abbey, Schœffel & Grau.

Mardi, Mercredi en matinée, Mercredi soir—La grande pièce de Sardou et Moreau, Mme SANS-GENE.

Jeudi soir et Samedi en matinée—La comédie d'Henry Meilhac, MA COUSINE.

Vendredi soir—L'adaptation de SAPHO, de Daudet et Belot.

Samedi soir et Dimanche en matinée—La comédie de Sardou, DIVORÇONS.

Samedi soir—Mme SANS-GENE.

Lundi soir—La seule représentation de la pièce de Ibsen, MAISON DE POUPEE.

Jeudi soir, représentation d'adieu—La pièce sera annoncée.

28 avril—

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.

Succursale: MONTRÉAL 1608 RUE NOTRE-DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* e de journaux français,

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats-Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

Veuve LOUIS FRIGERIO,

OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.

11 nov—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute genre ... le ressort de leur art.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos, ordres de la campagne promptement exécutés.

20 mars—

VIN DE CHASSAING BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient ou arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.*

Paris, 6, Avenue Victoria & Phies.

CONSTIPATION guérie par la vraie POUDRE LAXATIVE DE VICHY du Dr SOULIGOUX

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre.

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHies

Dépôt à la Nlle-Orléans: J.-L. LYONS & Co, 42-44, Camp et toutes Pharmacies.

ANT. CASTEL

Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,

LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,

à son nouveau local, encoignure des rues ROYALE ET DUMAINE.

Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir. 1er sept—1 an

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. juin—1an

AU PRIX COUTANT!

DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE,

Et tout le contenu de mon magasin de Bijouterie rue St-Charles

AU PRIX COUTANT.

[signature] M. Hill

326, nouveau numéro, RUE ST-CHARLES.

18 nov—1 an—v e

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual DE LA NOUVELLE-ORLEANS. No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1895	979,677 55
Surplus	220,590 83
Surplus aux détenteurs de polices	720,590 83

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER. OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTINENTAL
De la Ville de New York.

Extrait du relevé du 1er janvier 1895.

Capital payé	$1,000,000 00
Réservé pour primes non-expirées	3,943,639 46
Surplus net	1,811,269 26
Surplus aux détenteurs de polices	2,811,269 26
Actif brut	6,754,908 72

Cette Compagnie dirige ses affaires sous les stipulations de la loi des fonds de garantie de l'Etat de New-York pour protéger les détenteurs de polices en cas de grand feu et a deux fonds de garantie de douze cent mille dollars. Cette Compagnie a un capital de plus d'un million de dollars, un actif brut de six millions, une réserve pour polices non-expirées de trois millions un surplus net en sus du capital et des risques de dix huit cent mille dollars. Pertes payées, plus de trente millions. Les pertes ajustées et payées sans escompte par

JAMES PREVOST, Manager.

135 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.
20 fev—1 an—jeu dim mardi

UN IMMENSE ASSORTIMENT DE MEDAILLES ET ROSAIRES

En argent et en or pour première communion, ainsi que des Médailles de tous Genres Pour Ecoles et Collèges,

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
No 129 rue Bourbon, près Canal.

sept—

HYSTÉRIE ÉPILEPSIE CONVULSIONS

Guérison SOUVENT Soulagement TOUJOURS PAR L'EMPLOI DE LA SOLUTION LAROYENNE ANTI-NERVEUSE

Paris, Phie DUREL, 7, boul. Denain.

Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Cie, 42, 44, Camp.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, *préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à* PARIS, *possède à la fois les principes actifs de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'*HUILE DE FOIE DE MORUE, *est souverain contre la* SCROFULE, *le* RACHITISME, *l'*ANÉMIE, *la* CHLOROSE, *la* BRONCHITE, *et toutes les* MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ

REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA *PHTHISIE PULMONAIRE*

Dépôt général PARIS *21, Faubourg Montmartre, 21*

Dépôt à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS ——
Gustaf R. Westfeldt, L. O. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov.—94—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.